



# Code de vie de l'école Terre-Soleil

Dans nos règles de vie, nous encourageons des actions afin que notre école soit un milieu pacifique, solidaire et sécuritaire orienté vers la réussite des élèves.

|   | Règles                                                                                                       | Raisons                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Je <b>respecte</b> les autres en geste et en parole (élève et adulte).                                       | <ul style="list-style-type: none"><li>□ Se sentir bien, en confiance et en sécurité;</li><li>□ Vivre dans un climat agréable et harmonieux;</li><li>□ Respecter les différences individuelles;</li><li>□ Permettre de mieux apprendre;</li><li>□ Favoriser les relations positives avec l'entourage.</li></ul>                                                         |
| 2 | J'arrive à l'heure en tout temps.                                                                            | <ul style="list-style-type: none"><li>□ Développer de bonnes habitudes de ponctualité pour permettre un climat propice aux apprentissages.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                   |
| 3 | J'adopte un <b>comportement sécuritaire</b> pour moi et les autres.                                          | <ul style="list-style-type: none"><li>□ Pour éviter les accidents et les conflits;</li><li>□ Prendre soin de moi;</li><li>□ Avoir du plaisir à jouer avec les autres;</li><li>□ Apprendre à vivre en société.</li><li>□ Vivre dans un climat calme et agréable;</li><li>□ Favoriser sa sécurité et celle des autres;</li><li>□ Favoriser les apprentissages.</li></ul> |
| 4 | J' <b>applique les consignes</b> données par les adultes de l'école.                                         | <ul style="list-style-type: none"><li>□ Parce que c'est le travail des adultes d'être là pour m'aider et me guider.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                          |
| 5 | J'ai le matériel nécessaire. Je garde en bon état les <b>lieux et le matériel</b> qui sont à ma disposition. | <ul style="list-style-type: none"><li>□ Vivre dans un milieu propre et agréable;</li><li>□ Assurer sa sécurité et celle des autres;</li><li>□ Profiter d'un matériel et d'un lieu en bon état</li><li>□ Être attentif lorsque l'enseignant donne des explications;</li><li>□ Améliorer les chances de réussite.</li></ul>                                              |
| 6 | Je <b>m'habille et me chausse convenablement</b> .                                                           | <ul style="list-style-type: none"><li>□ Assurer sa sécurité et celle des autres;</li><li>□ Favoriser une bonne hygiène et une bonne santé.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                   |

**Dans notre école, toutes manifestations de violence ou d'intimidation sont proscrites en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.**

# Précisions sur le code de vie

## RÈGLE 1

J'adopte le langage attendu dans un établissement scolaire. Cela signifie que je fais preuve de civisme et de savoir-vivre lorsque je m'adresse à une autre personne (élève et adulte) ou qu'une autre personne s'adresse à moi. J'utilise le vouvoiement lorsque je m'adresse aux adultes de l'école. J'utilise les formules de politesse.

## RÈGLE 2

### Horaire de l'école

|                   |                                                               |
|-------------------|---------------------------------------------------------------|
| 7 h 35 à 7 h 45   | Surveillance sur la cour et entrée des élèves                 |
| 7 h 45            | Début des classes                                             |
| 11 h 10           | Dîner                                                         |
| 12 h 20 à 12 h 25 | Arrivée des élèves marcheurs sur la cour et entrée des élèves |
| 12 h 25           | Début des classes                                             |
| 14 h 50           | Fin des classes                                               |
| 15 h 00           | Départ des autobus                                            |

À la fin des classes, les élèves marcheurs doivent quitter la cour d'école.

### Procédures lors des retards, absences et départs hâtifs

#### Retards non-motivés le matin:

À partir de 7h45 l'enfant doit passer par le secrétariat. L'enfant présentera l'agenda et le retard y sera inscrit. Le parent devra signer l'agenda pour prendre connaissance du retard.

#### Retards répétés:

Dans un premier temps, un suivi sera fait par l'enseignant de votre enfant. Si la situation perdure vous recevrez une lettre de la direction qui sera déposée au dossier de votre enfant et la direction pourrait demander une rencontre avec les parents.

#### Départs hâtifs:

Si votre enfant doit quitter avant la fin des classes, nous vous demandons d'en informer l'enseignant par écrit dans l'agenda.

Dans le cas des élèves qui fréquentent le service de garde, nous vous demandons d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : [sdg.ts@cssmi.qc.ca](mailto:sdg.ts@cssmi.qc.ca) en indiquant la ou les périodes pour lesquelles il ne sera pas présent.

#### Absences:

Veuillez téléphoner au secrétariat et préciser le nom de l'enfant, son groupe et le motif de son absence. Le numéro pour joindre l'école est le 450-433-5355, **option 2**.

Il vous est aussi possible de motiver l'absence de votre enfant en allant sur le portail parent MOZAÏK en suivant la procédure expliquée à la page suivante.

## Portail MOZAÏK - Procédurier pour le parent qui désire motiver une absence/retard

1. Accéder au portail parents Mozaïk :

<https://portailparents.ca/>

**\*\*\*Ne pas oublier d'utiliser l'adresse courriel que vous avez fournie à l'école pour vous connecter.\*\*\***

2. Une fois dans le portail Mozaïk, cliquer sur la tuile "Absences" (1) puis sur "Aviser l'école d'une absence à venir" (2). Il faut ensuite compléter les différentes informations pour pouvoir soumettre l'avis :

The screenshot shows the 'Absences prévues' (Predicted Absences) section of the Mozaïk portal. At the top, there is a navigation bar with icons for 'Absences', 'Résultats', 'Finances', 'Dossier', 'Messages', and 'Ressources'. The 'Absences' icon is highlighted with a red box and a red arrow labeled '1'. Below this, the 'Aviser l'école d'une absence à venir' link is highlighted with a red box and a red arrow labeled '2'. The form contains several fields: 'Absence pour le' with 'jour' and 'mois' dropdowns, 'Choisir un type d'absence' with a dropdown menu showing options like 'Toute la journée', 'Arrivera en retard', 'Quittera plus tôt', and 'Une partie de la journée', 'Choisir un motif' with a dropdown menu showing 'Absence motivée' and 'Autre (Inscrire une explication)', and a text area 'Expliquer au besoin' with a character limit of 'Maximum 200 caractères'. A blue 'Soumettre' button is at the bottom. Red arrows point from the numbered annotations to the corresponding elements in the form.

**NOTE :** si le parent choisit le motif "Autre", il doit absolument fournir une explication pour être en mesure de soumettre l'avis d'absence ou de retard, sinon le bouton "Soumettre" reste grisé.

### RÈGLE 3

#### Sécurité générale

- Les élèves doivent circuler calmement en silence. Pendant les heures de classe, le silence est demandé aux élèves.
- Les jeux de bousculades ou de batailles sont interdites à l'école.
- Les vélos, trottinettes et planches à roulettes ne sont pas permis sur la cour et doivent être attachés sur le support à vélo.
- Les animaux sont interdits sur la cour.

## Stationnement et débarcadères

### Stationnement:

- Le stationnement de l'école situé sur la rue De Sève est réservé aux employés.
- Les espaces réservés aux personnes handicapées doivent être dégagés en tout temps pour permettre l'accès aux berlines et au transport adapté.
- Lorsque vous stationnez votre voiture dans le stationnement du parc De Sève, nous vous demandons d'être vigilant et d'augmenter de prudence lorsque vous quittez.

### Débarcadères:

- Le débarcadère d'autobus est réservé aux autobus scolaire exclusivement. Il est interdit aux voitures.
- Le débarcadère situé devant l'école est réservé pour les parents qui déposent leur enfant. Il n'est pas possible de s'y stationner pour une période dépassant 5 minutes.
- Les élèves doivent descendre de leur vélo dans le débarcadère.

### RÈGLE 5

Aucun objet de la maison ne sera accepté sauf avec la permission de l'école.

### RÈGLE 6

## Tenue vestimentaire

Ce qui est attendu :

- Je m'habille selon la température.
- Je porte des vêtements convenables à l'école. Les vêtements suivants ne sont pas tolérés : camisoles à bretelles spaghetti (largeur minimum de 3 doigts), « gilets bedaines », jupes ou culottes plus courtes que la mi-cuisse et vêtements avec un symbole prônant la violence.
- Pour des raisons de sécurité, je porte en tout temps une chaussure bien ajustée et bien attachée. Les gougounes et les talons hauts sont interdits. Pour assurer une plus grande propreté dans l'école, je porte une chaussure différente pour l'intérieur.
- La casquette, la tuque, le capuchon ou le chapeau sont interdits en tout temps à l'intérieur de l'école.
- Une tenue vestimentaire adéquate sera proposée à l'élève non conforme au code vestimentaire.
- Nous vous recommandons d'identifier les vêtements de votre enfant.

## Présence des parents dans la cour d'école

Par mesure de sécurité, les parents ne sont pas autorisés à être présents sur la cour à partir de 7h35 le matin et sur l'heure du dîner. Nous demandons aux parents d'attendre leur enfant à l'extérieur de la zone clôturée.

Les parents qui viennent chercher leur enfant au service de garde doivent attendre le départ des autobus vers 15h00 avant de se présenter à l'accueil.

## Présence des parents dans l'école

Tous les parents doivent s'identifier au secrétariat. Si vous venez comme parent bénévole, nous vous demandons de remplir le cartable situé à l'entrée. Si vous venez chercher votre enfant pendant les heures de classe, nous vous demandons d'attendre à l'entrée. La secrétaire appellera votre enfant.

Tous les parents bénévoles doivent remplir un formulaire d'antécédents judiciaires. Pour certaines activités (co-voiturage ou autres), d'autres documents devront être complétés. Ces documents vous seront remis par l'école.

## Compléments d'information

### Communication avec les parents:

- Pour toute information concernant votre enfant, veuillez dans un premier temps communiquer avec l'enseignant selon la modalité choisie par l'enseignante (message dans l'agenda, courriel, appel à l'école). L'enseignant communiquera avec vous au moment opportun.
- Pour toute information concernant la vie de l'école ou pour une question administrative, veuillez communiquer avec le secrétariat au 450-433-5355.
- Dans le cas d'une blessure au dos, à la tête ou aux dents, un appel sera automatiquement fait aux parents. Pour tout autre incident mineur, une note sera mise à l'agenda.
- Le *Quoi de neuf sous le soleil* est un document s'adressant aux parents. Il est publié mensuellement.
- Le site web de l'école (<http://sites.cssmi.qc.ca/terresoleil>) contient plusieurs informations concernant la vie de l'école.

### Allergies:

Pour toute activité nécessitant l'utilisation de nourriture, une demande d'autorisation sera faite aux parents.

### Service de garde:

Pour toutes informations concernant votre enfant, adressez-vous à la technicienne du service de garde. Toutes les informations utiles se retrouvent dans la cadre local du service de garde qui vous est remis lors de l'inscription de votre enfant.

La présence d'un élève doit être confirmée 48 heures à l'avance afin de nous permettre d'organiser le service et d'assurer la sécurité de l'élève.

### Absences prolongées:

Pour l'absence d'un élève non motivé par la maladie, veuillez prendre note qu'aucun travail ne sera donné à l'avance. Certains travaux pourront être rassemblés et remis à l'élève à son retour. Les parents demeurent responsables de la réalisation de ces dits travaux.

### Médicaments:

Vous devez remplir un formulaire d'autorisation pour l'administration d'un médicament à l'école. Assurez-vous d'avoir l'étiquette précisant le nom de l'enfant, le nom du médicament, la posologie et la fréquence à laquelle le médicament peut ou doit être donné.

## ✎ Contrat d'engagement ✎

J'ai pris connaissance des règles de vie de l'école et je m'engage à les respecter.

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_

J'ai pris connaissance des règles de vie de l'école et j'appuie mon enfant et l'école dans cette démarche qui vise à développer chez mon enfant de saines habitudes de vie.

Signature du parent : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_